



Banque Commune d'Épreuves

Ecoles de Management

ENS Sciences Humaines

Concours 2010

Inscription sur le site : www.concours-bce.com

du 5 décembre 2009 au 15 janvier 2010 (minuit)

GUIDE UTILISATEUR
Inscription en ligne

Rappels importants

Réalisez vous-même votre inscription en ligne. Ne déléguiez pas cette opération à une tierce personne.

Conservez soigneusement le numéro d'inscription et votre code signature confidentiel qui vous a été attribué. Evitez de le communiquer à des tiers.

Consultez fréquemment votre messagerie, des informations confidentielles et urgentes peuvent vous être envoyées à cette adresse. Cette consultation devra être quotidienne entre le début des épreuves écrites et la tenue du dernier jury.

Les transactions sensibles sont effectuées sous un mode sécurisé afin d'assurer la confidentialité nécessaire.

Vous avez la possibilité de contacter à tout moment la Direction des Admissions et Concours en utilisant l'outil de messagerie « nous contacter ».

Les documents à imprimer sont proposés au format PDF et nécessitent un logiciel " Adobe Reader®" pour être affichés (logiciel gratuit).

VOTRE INSCRIPTION DEVRA IMPERATIVEMENT ETRE VALIDEE AVANT LE 15 JANVIER 2010 (minuit)

Etape N°1 PAGE D'AUTHENTIFICATION

- L'accueil propose deux choix au candidat : « Première visite » et « **Accès à mon dossier** ».
Tant que le candidat n'a pas complété la première partie de son inscription, il ne possède aucun identifiant lui permettant d'accéder à son dossier. Il doit cliquer sur le bouton **OK** en regard de l'intitulé « Première visite » pour commencer une procédure d'inscription.

Etape N°2 IDENTITE

- Saisie des données personnelles (nom, prénom, autres prénoms, civilité, et date de naissance).
Après enregistrement, il est demandé au candidat d'entrer ces renseignements une deuxième fois afin de confirmer la validité de la saisie.

Etape N°3 ETAT CIVIL

- Saisie de la commune, du département et du pays de naissance, ainsi que de la ou des nationalité(s).

Etape N°4 COORDONNEES

- Saisie de l'adresse, du pays, de la commune, et des numéros de téléphone.

Etape N°5 E-MAIL

- Saisie d'une adresse e-mail valide (nécessaire à la communication avec la Direction des Admissions et Concours).

Etape N°6 IDENTIFIANTS

- L'enregistrement de l'adresse e-mail fait apparaître le **numéro d'inscription** et le **code signature confidentiel** indispensables pour consulter, modifier, ou valider le dossier du candidat.
IMPORTANT : ils sont également indispensables pour accéder aux convocations pour les épreuves écrites et orales, ainsi qu'aux résultats.
- Afin de continuer l'inscription, le candidat doit consulter sa messagerie. Un e-mail lui aura été envoyé (à l'adresse qu'il a indiquée à l'étape N°5) comportant un code d'activation. Saisir ce code et cliquer sur le bouton « Activer ».

Etape N°7 SCOLARITE ACTUELLE

- A l'aide des menus déroulants le candidat doit sélectionner sa filière, son établissement (et le département dans lequel il est situé), ainsi que le choix de ses langues vivantes.

Etape N°8 BAC – BOURSE – HANDICAP – C.S.P.

- Le candidat devra saisir le mois et l'année d'obtention de son bac, sa mention, ainsi que le numéro INE/BEA (pour les candidats en possédant un).
- Le candidat boursier doit fournir à la DAC l'attestation nominative d'attribution de bourse. Seuls les titulaires d'une bourse de l'Enseignement Supérieur Français sont considérés comme boursiers
- Pour tout candidat déclarant un handicap, les éléments à fournir sont détaillés dans le document "Demande d'aménagement d'épreuves" (C.J. dans la rubrique liste des impressions).
- Le candidat doit saisir la Catégorie Socio-Professionnelle de ses parents...

Etape N°9 SCOLARITE ANTÉRIEURE

- Le candidat renseignera 4 années maximum en incluant la classe de terminale. Pour chaque année le candidat devra indiquer l'établissement, la ville, la formation suivie, et le cas échéant, le diplôme obtenu (en cas de rupture de scolarité, indiquer la raison de la non scolarisation dans le champ « classe suivie »).

Etape N°10 BANQUES – CONCOURS – OPTIONS – JAPD

- Des Banques vous sont proposées selon votre formation.
- Le candidat est invité à déterminer les concours qu'il souhaite présenter.
- Pour connaître le montant des frais à acquitter pour chaque concours, cliquez sur l'onglet « droits d'inscription ». Le montant total à payer pour l'ensemble des concours sélectionnés est calculé automatiquement par un simple clic sur le bouton « Recalculer ».

Le candidat doit préciser :

- ses choix de langues (première et seconde langue) pour les épreuves CCIP et/ou pour les épreuves IENA en fonction des concours qu'il a sélectionnés. Les langues CCIP et IENA sont obligatoirement identiques (sauf cas particulier ci-dessous).

ATTENTION : le polonais n'est disponible que pour les concours recrutant en seconde langue sur la banque CCIP.

- son centre de concours pour l'ensemble des épreuves écrites.
Le menu « Centre » propose par défaut le centre le plus proche de la classe préparatoire du candidat.
Néanmoins, il est possible de sélectionner un autre centre en cliquant sur le bouton «Afficher tous les centres».

ATTENTION : La DAC se réserve la possibilité d'affecter les candidats dans un centre différent de celui qu'il aura choisi (notamment en fonction des places disponibles).

- son centre de concours pour les épreuves orales de la banque « IENA », s'il a sélectionné une école recrutant sur cette banque. Seules les écoles aux concours desquelles le candidat s'inscrit peuvent être choisies comme centre.

Attention : La liste complète des centres d'oral n'est disponible que pour l'allemand, l'anglais, l'arabe, l'espagnol et l'italien .

Pour les autres langues, seul le centre de Paris est proposé. Le candidat IENA ne pourra toutefois prendre rendez-vous pour l'oral que dans une école dans laquelle il est admissible. Il lui sera également demandé de s'inscrire pour l'épreuve d'entretien dans cette même école.

- Les sportifs de haut niveau doivent fournir un justificatif d'inscription sur une liste ministérielle en tant que sportif de haut niveau

Etape N°11 MODES DE PAIEMENT

- Le mode de paiement à privilégier est le règlement par carte bancaire (paiement en ligne).
Le candidat est invité à se reconnecter après la date de clôture des inscriptions (15 janvier 2010), pour acquitter ses frais d'inscription. A cette fin, le candidat est automatiquement orienté vers le site de paiement en ligne de notre partenaire bancaire lorsqu'il entreprend d'éditer le bordereau « pièces justificatives ».

Rappel : les informations nécessaires au paiement font l'objet d'une transaction sécurisée.

- Si le candidat choisit de régler par virement, il doit éditer les instructions (disponibles dans le menu "liste des impressions") lui permettant de le faire. **Le virement devra être effectué entre le 16/01/2010 et le 31/01/2010.** Les frais bancaires éventuels ne peuvent être déduits du montant des droits.

Etape N°12 INFORMATIONS DIVERSES

- Il est demandé aux candidats de tenir à jour en permanence l'ensemble des coordonnées (adresse postale, adresse électronique, n° de téléphone,...) permettant de les joindre jusqu'à la fin des concours.

Etape N°13 VALIDATION

- Le candidat a le choix soit d'imprimer le récapitulatif de son dossier, soit de le recevoir par e-mail pour pouvoir l'imprimer ultérieurement. Dans ce récapitulatif un code de validation du dossier lui sera fourni.
- Pour valider l'inscription, le candidat doit indiquer son « code de validation ».
- Une fois la validation effectuée, le candidat peut toujours modifier les éléments de son dossier (à exception de son identité). Dans ce cas, il devra revalider son dossier après chaque modification.

Etape N°14 LISTE DES IMPRESSIONS

- Cette rubrique répertorie tous les documents à imprimer par le candidat.

Etape N°15 ENVOI DES PIÈCES JUSTIFICATIVES

- L'ensemble des pièces demandées devra être envoyé avec le bordereau « Pièces justificatives » par l'intermédiaire du responsable de la classe préparatoire du candidat. (à l'exception des candidats libres qui envoient ces pièces directement à la DAC). Ce bordereau devra être signé par le candidat (ainsi que par son représentant légal s'il est mineur).

Rappel : Vous devez vous reconnecter après la date de fin des inscriptions (15/01/10) afin d'imprimer votre bordereau "Pièces justificatives" (le paiement en ligne est un préalable indispensable à l'édition du bordereau Cf. étape 11).

L'envoi sera effectué à la Direction des Admissions et Concours (Concours BCE/ENS) pour les candidats des classes préparatoires économiques et commerciales S, E, T, ainsi que pour la filière des classes préparatoires ENS/BL (adresse précisée sur le « bordereau de pièces justificatives »).

Les candidats inscrits en classe préparatoire littéraires A/L et Lyon LSH doivent adresser les pièces au SCGC à Cachan (adresse précisée sur le « bordereau de pièces justificatives »).

Attention :

Les pièces justificatives devront être envoyées avant le 31 janvier 2010, le cachet de la poste faisant foi.